

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 04/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **premier du mois de février**

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/01/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel.

PROCURATIONS : CHEMIN Alexandra à TOUAT Jean-Claude

ABSENTS : BOUSSARIE Myriam, BURBAN-BORIE Anne-Gaëlle, LAGARDE Lionel.

SECRETAIRE DE SEANCE : GARDILLOU Sophie

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 1

Votants : 12

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 REGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 avril 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après, les crédits prévus à certains chapitres du budget 2024 étant insuffisants.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➤ **Adopte** la décision modificative telle que figurant dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D-6061 : Fourniture non stockables	195.54 €	0.00 €
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	195.54 €
Total Général	195.54 €	195.54 €

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*